
ICANN85 Mumbai | Forum de la communauté – Réunion conjointe : conseil d'administration de l'ICANN et GAC
Mardi 10 mars 2026 – 15h00 à 16h00 IST

GÜLTEN TEPE

Veuillez prendre place. On va débiter dans une minute. Bienvenue à cette réunion du GAC et du CA de l'ICANN, le mardi 10 mars à 15 h, heure locale. Cette session est enregistrée et régie par les normes requises de comportement de l'ICANN, le Code de conduite de la communauté de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Pendant cette session, les questions et les commentaires seront lus à voix haute s'ils sont soumis dans le bon format dans le chat de Zoom.

Il y aura de l'interprétation dans les six langues des Nations Unies et le portugais. Si vous souhaitez vous exprimer pendant cette session, levez la main dans le logiciel Zoom. N'oubliez pas de dire votre nom et la langue que vous parlez si ce n'est pas l'anglais, veuillez parler à un rythme raisonnable afin de permettre une interprétation précise. À toi la parole! Nico, le président du GAC.

NICOLAS CABALLERO

Merci Guten. Bienvenue à tous et à toutes. Bienvenue au conseil d'administration de l'ICANN. David Lawrence, Jim Galvin, Amitabh Singhal, Tripti Sinha qui par ailleurs, est la présidente du CA de l'ICANN. Kurtis Lindqvist, PDG de l'ICANN et un bon copain. On

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

parle de beaucoup de choses de rugby notamment. Sajid, Greg DiBiase Et Wes. Évidemment, nous avons également Chris, Catherine, Patricia Poblete. Et, il m'en manque toujours un. Désolé.

Bienvenue. Nous avons une heure. Je veux que l'on ait suffisamment de temps pour une session de questions réponses après que l'on ait évoqué chacun des sujets. Nous allons analyser des réponses du GAC aux questions du conseil d'administration. Nous allons ensuite nous pencher sur les questions et les thématiques du GAC à l'intention du conseil d'administration. Puis, je l'espère, nous pourrons avoir une session questions réponses intéressantes.

Alors, sans plus attendre, passons à la planche suivante. C'est un aperçu des sujets. Je ne vais pas lire ce paragraphe, car il est devant vos yeux. C'est un peu de contexte. Alors, passons à la planche suivante, s'il vous plaît.

Donc, il y a les questions du conseil d'administration à l'adresse du GAC. Je vais lire la question. Je ne vais pas lire tout le paragraphe pour que l'on garde un peu de temps, mais avant que je lise la question, je veux demander à Tripti et Kurtis s'ils veulent formuler des propos d'introduction avant que nous approfondissions toutes ces questions.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup Nino pour cet accueil chaleureux. Nous nous réjouissons toujours d'interagir avec le GAC, nous avons des

conversations à bâtons rompus qui ont des objectifs bien ciblés. Je sais que nous avons beaucoup à faire aujourd'hui. Donc je te rends la parole, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Alors, oui, afin d'avancer, je vais tout de suite enchaîner sur la question. La question du CA au GAC est la suivante, selon vous, quelle est la tendance émergente principale qui pourrait avoir une incidence sur l'ICANN et qui devrait retenir l'attention du conseil d'administration. Alors, vous pensez peut-être autrement, mais nous, c'est ce que nous pensons et c'est ce que nous avons envoyé au CA.

Parmi le vaste nombre de sujets propres à l'ICANN qui ont été organisés dans le dernier plan annuel du GAC par les gouvernements. Et, bien, le GAC a l'intention de servir de forum pour fournir à ses membres des informations relatives aux questions du SMSI+20 et des activités de suivi dans le cadre de ce processus, au titre de l'objectif stratégique numéro huit, afin que les membres du GAC puissent contribuer en tant que gouvernement individuel.

Puis, il y a une question du GAC au CA qui est la suivante, en cohérence avec le plan stratégique de l'ICANN, comment est-ce que le CA ou l'organisation ICANN a l'intention de contribuer la mise en œuvre des résultats du SMSI+20? Au vu du contexte géopolitique en évolution, quelles sont les priorités spécifiques

pour l'ICANN ou les mesures que l'ICANN a l'intention de mettre en place?

AMITABH SINGHAL

Merci de cette question Nico. Alors, deux volets pour ma réponse. Les résultats des efforts du SMSI+20 qui sont de bon aloi, notamment parce qu'ils s'inspirent du modèle multipartite, et qui nous permettront d'avancer selon le cadre fixé, mais nous avons encore beaucoup de travail à faire pour mettre en œuvre ces résultats, et cela fait partie de notre mandat technique.

Alors, l'ICANN a l'intention de continuer à promouvoir le modèle de gouvernance multipartite de l'Internet et d'organiser des points de situation technique pour informer les discussions gouvernementales, notamment aux Nations Unies. Pour ce qui est des débats sur les questions liées à l'Internet, l'ICANN a l'intention de soutenir financièrement et de façon substantielle le FGI. Il s'agit également de continuer à déployer les noms de domaine internationalisés et l'acceptation universelle. L'ICANN va s'emparer de tout cela en collaboration étroite avec la communauté multipartite.

Alors, voici les perspectives de l'ICANN quant aux questions géopolitiques, nous savons que l'ICANN a été formé en 1998 et que depuis 1998, l'environnement a toujours été marqué par une grande instabilité et une grande volatilité. Mais l'ICANN a toujours gardé des canaux de dialogue constructif avec toute une série d'acteurs, notamment les gouvernements, notamment pour

mettre l'accent sur l'importance du modèle multipartite de la gouvernance Internet. Nous continuerons à suivre de près les évolutions numériques et nous interagiront avec les parties prenantes pertinentes pour défendre l'Internet et le modèle de gouvernance multipartite. Merci et ravi d'écouter vos questions.

NICOLAS CABALLERO

Je vais vous donner la parole désormais si vous avez des questions. Alors, je vois une main levée de la part de la Suisse. Jorge, à toi la parole!

JORGE CANCIO

J'espère que vous m'entendez bien. Je m'excuse d'être absent. Vous nous manquez beaucoup. Alors hier, nous avons déjà évoqué dans d'autres forums le consensus qui a été atteint à New York, mais c'est un consensus fragile et qui est assorti de conditions résultant du cadre du SMSI+20, mais également du mandat permanent du FGI, c'est à dire que les résultats doivent être atteints afin que ce cadre de consensus soit préservé. Dès lors, l'ICANN doit poursuivre sa contribution à ces efforts.

Donc, je prends note de ce que vous avez dit que vous continuerez à défendre le FGI. C'est vraiment très important. Une réflexion que j'aimerais vous adresser. Vous pilotez le programme sur les recettes des enchères et il y a de l'argent qui va être consacré à la défense du modèle multipartite. Et, je me demande si le moment n'est pas venu d'envisager une approche stratégique au

déploiement de ces recettes d'enchères pour soutenir le FGI sur le plan international et sur le plan national et régional. C'est peut-être le moment d'adopter une stratégie un peu plus claire à long terme pour cela, plutôt que d'avoir une approche ad hoc. Voilà, je voulais partager cette réflexion avec vous et savoir si vous aviez des réactions.

TRIPTI SINHA

Merci Jorge de ton commentaire. Nous sommes vraiment désolés de constater ton absence. Alors, il y a eu une table ronde sur le SMSI+20 hier. Je suis d'accord avec toi, tout est fragile, mais nous sommes néanmoins ravis de ces résultats. Nous y avons beaucoup réfléchi et je vais donner la parole à Kurtis qui va partager quelques éléments. Vas-y Kurtis.

KURTIS LINDQVIST

Merci Tripti. Je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit. Il faut soutenir de façon durable le FGI. Nous nous engageons à le soutenir. Nous contribuons des fonds et nous continuerons à contribuer des fonds. Les FGI régionaux aussi. Nous organisons des sessions, nous fournissons des financements et nous allons poursuivre cet effort.

Je prends note de ta question sur une approche plus stratégique. Nous pourrions la traiter au CA, mais sois certain que nous allons continuer à soutenir le FGI. Et il en va de même pour la valeur plus large du modèle multipartite. Donc, nous continuons à interagir

avec ces thèmes et avec le rôle que nous jouons au sein de cet écosystème. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci Kurtis. Merci à la Suisse. Y a-t-il une autre question avant que nous passions au sujet suivant? Giacomo.

GIACOMO MAZZONE

Mis à part le financement qui est évidemment le bienvenu, je pense qu'il faut être conscient que l'on débute une nouvelle phase du FGI qui est davantage centrée sur la mise en œuvre de ces résultats. Donc, si l'on pouvait davantage aligner nos activités avec celles du FGI, ce serait une bonne chose, notamment avec toutes les initiatives relatives à l'Afrique. On pourrait dégager davantage de synergies avec les activités du FGI.

KURTIS LINDQVIST

Oui, je suis d'accord avec cela. Oui, en principe, je suis d'accord. Et nous allons continuer à interagir avec le secrétariat.

NICOLAS CABALLERO

Je ne vois pas de demande de prise de parole. Passons au sujet suivant. Je veux m'excuser auprès de Byron Holland. Alors, je dois me souvenir de 185 noms et il y a 19 nouveaux membres du GAC. Donc je m'excuse, Byron Holland, d'avoir oublié ton nom.

Donc, prochaine question du CA à l'intention du GAC. Comment votre groupe participe-t-il au groupe intercommunautaire sur la

révision des révisions? Quelles sont vos réflexions sur la façon dont les propositions visent à faire évoluer les révisions, pour qu'elles soient plus adaptées et plus durable? Alors, Ian Sheldon, le vice-président, va vous faire part du retour du GAC.

IAN SHELDON

Merci, Nico. Il y a deux membres du CCG qui font partie du GAC. Le GAC salue les efforts d'inclusivité et de communication du CCG, qui permet une participation par les observateurs et une interaction avec les membres des anciennes équipes de révision. Le GAC salue l'approche qui vise à maintenir le succès des révisions précédentes en se fondant sur les travaux de l'ATRT3, et se réjouit d'un plus grand effort sur la durabilité.

Le GAC va continuer à participer au CCG avec plusieurs intérêts, notamment sur les révisions importantes SSR et CCT. Et, la cadence générale et la charge de travail après la compilation de toutes les révisions sur un calendrier et la façon dont la proposition finale sera alimentée par une approche fonctionnelle, en prenant soin que chaque révision ait une fonction distincte et une valeur ajoutée claire, en étant conscient de la consommation des ressources, communiquer de façon claire en un langage intelligible, permettant à ceux qui ne connaissent pas l'ICANN de comprendre comment le système de révision fonctionne.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup à l'Australie. Alors, nous avons un retour spécifique du GAC. Le GAC a mené une session vis à vis du CCG ROR dimanche dernier, et a reçu un point de situation sur le cadre d'amélioration continue samedi. Des membres individuels du GAC peuvent ou ne peuvent pas, s'ils le souhaitent, exprimer des points de vue sur cet élément.

Vous avez la parole si vous la souhaitez. Je vois une main de l'Égypte. Manal. La connexion de Manal a un problème apparemment. L'Égypte, si ça ne vous embête pas, l'on va poursuivre. À moins que vous vouliez prendre la parole maintenant. Bon, de toute évidence, on a des problèmes de connexion du côté de Manal, donc je vous céderai la parole plus tard Manal si vous m'entendez. Kurtis, Tripti des réactions?

MANAL ISMAIL

M'entendez-vous?

NICOLAS CABALLERO

Oui, allez-y.

MANAL ISMAIL

Je n'ai pas pu activer mon micro auparavant, je m'en excuse. Merci beaucoup Nico et merci au conseil d'administration de cette question. J'aimerais noter, outre ce qu'a dit Ian, que le GAC continue de parler de la proposition de conception du GAC, également à la lumière du caractère unique du GAC et de ses

principes opérationnels. Mais voilà où nous en sommes au niveau des discussions au sein du GAC.

Ce serait également intéressant de savoir ce que le conseil d'administration pense de la proposition en elle-même. Et si vous avez des réflexions initiales par rapport à la discussion quant au fait de savoir si le conseil d'administration devrait également entreprendre un programme d'amélioration continue similaire à celui d'autres parties de la communauté.

TRIPTI SINHA

Oui, merci d'avoir pris ce rôle de chef de file au sein de ce groupe de travail. Le conseil d'administration s'est engagé à entreprendre une nouvelle révision des révisions avec un nouveau modèle, et nous sommes très engagés vis à vis de la transparence et de la responsabilité, comme vous le savez.

Donc, par rapport au fait que le conseil d'administration entreprenne une CIP, oui, nous y sommes très fortement engagés. Toutes les parties de l'écosystème de l'ICANN devraient s'efforcer de s'améliorer. Donc, bien entendu, nous sommes tout à fait ouverts à cette question. Tout à fait. Merci

NICOLAS CABALLERO

Merci Tripti, merci l'Egypte. Alors, avant d'avancer, je veux m'assurer qu'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, commentaires ou questions sur ce point CCG, le CIP, etc. Non, je ne

vois pas de demande d'intervention, ni en salle, ni en ligne. Très bien. Avançons. Diapo suivante s'il vous plaît Gulten.

Donc la question soumise par Le GAC au conseil d'administration. Comme vous le voyez, il y en a quatre. Quatre questions d'importance pour nous. La première contribution future du GAC aux NomCom. Ensuite, question liée aux données d'enregistrement. Troisième signalisation d'utilisation bienveillante du DNS obligatoire par les opérateurs de registre ou bureau d'enregistrement.

Sur la première question, concernant les contributions futures du GAC au comité de nomination de l'ICANN. Je vais demander à mon cher collègue de l'Australie de m'aider avec ces quelques informations de contexte.

IAN SHELDON

Avec la série de candidatures à venir 2026 pour les nouveaux gTLD et le nombre croissant de priorités opérationnelles, de mise en œuvre et politique de l'ICANN, la portée et le rythme du travail de l'ICANN semblent être en constante augmentation. Est-ce que le conseil d'administration de l'organisation ICANN pense prendre en considération ses engagements au niveau du conseil d'administration de l'ICANN, qui pourrait avoir un effet sur la charge de travail en termes de temps et de réunion, qui pourrait avoir un effet sur le nombre de candidats et donc la diversité et l'équilibre au sein du conseil d'administration.

TRIPTI SINHA

Merci de la question. Le conseil d'administration reconnaît qu'on a beaucoup de pain sur la planche, et c'est tout à fait propre à un conseil d'administration d'une entité à but non lucratif. Mais si vous regardez les statuts constitutifs et ce que le conseil d'administration est appelé à faire et toutes les tâches qui lui incombent, tout cela nous mène à une charge de travail très élevée. Cela a été le cas et cela requiert de l'engagement.

On a très régulièrement cette conversation sur l'évaluation de notre charge de travail, améliorer notre efficacité au niveau des opérations aussi. Manal vient de poser la question par rapport à une amélioration continue. Bien entendu, on va... ou plutôt, nous avons au sein du conseil d'administration, le comité du conseil d'administration qui est chargé justement de se pencher sur ces améliorations. Et ce comité a constitué une petite équipe au sein des membres du conseil d'administration pour identifier les domaines à améliorer, ou des efficacités pourraient avoir lieu afin que le fonctionnement du conseil d'administration s'améliore dans son ensemble.

Également, des ateliers de travail qu'on a eus pour voir quels étaient les domaines d'amélioration potentiels que le conseil d'administration pourrait mettre en œuvre. Également, il y a plusieurs années, il y a des recommandations émanant de la communauté qui ont suggéré que, à la lumière de la charge de travail du conseil d'administration et pour s'aider à s'assurer que

les candidats qualifiés se présentent aux postes vacants, l'ICANN devrait prévoir une compensation pour cette position assumée au sein du conseil d'administration de l'ICANN, et l'ICANN devrait mettre en place donc une compensation pour les membres du conseil d'administration.

Donc, ces dernières années, on a continué à analyser cette question et on est tenu, de par nos statuts, de continuer à nous acquitter de notre tâche et de la lourde charge de travail qui est la nôtre, tout en essayant de nous améliorer et d'être plus efficaces.

NICOLAS CABALLERO

Y a-t-il des questions ou commentaires à cet égard? La Suisse a levé la main en ligne. Allez-y Jorge.

JORGE CANCIO

Merci Nico et merci Tripti. En fait, on a soulevé ce point sous la question relative aux NomCom, mais c'est quelque chose qui a une incidence directe sur le GAC aussi. Et Nico, vous voyez bien la charge de travail qui est la nôtre.

Et très prochainement, on va avoir des élections pour élire un nouveau président du GAC. Et donc, pour certains gouvernements, j'imagine que c'est surtout une question de consacrer du temps. Et pour leurs représentants gouvernementaux de haut niveau, ce sera toujours très difficile de consacrer 50, voire 60 % de son temps pour s'acquitter de ses fonctions. Donc, il s'agit de sensibiliser par rapport à ce problème, parce que c'est quelque chose qui nous

affecte également directement dans le cadre de nos fonctions, comme c'est le cas pour vous dans le cadre de vos fonctions au conseil d'administration.

TRIPTI SINHA

Merci, Jorge. Nous prenons bonne note de votre commentaire et nous le prendrons en considération également. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Suisse et je pourrais en parler pendant 2 heures, mais ce n'est pas le moment. Merci encore. Nous avançons. Diapo suivante s'il vous plaît, Gulten.

Deuxième question, RDRS et SSAD, Système pour un accès à une divulgation standardisée. Déclaration, le GAC continue de partager la vision du conseil d'administration par rapport à un RDRS renforcé et permanent, y compris la participation obligatoire pour les bureaux d'enregistrement gTLD tel que stipulé dans l'analyse d'alignement politique du RDRS. Le GAC exhorte l'ICANN à procéder dans les meilleurs délais vis à vis des prochaines étapes et développer des échéanciers pour parvenir à mettre en œuvre les composantes de cette vision. Question Quelles sont les mesures que le conseil d'administration compte entreprendre pour faire avancer ce travail de manière diligente, en vue d'obtenir des résultats?

TRIPTI SINHA

Je vais vous céder la parole. D'abord à vous, Wes, puis Creg.

WES HARDAKER

Par rapport au RDRS, le conseil d'administration a une résolution qu'il va proposer, sur laquelle nous allons voter jeudi, à savoir ne pas adopter les 18 recommandations. Et pourquoi? Parce que nous prenons en considération à la fois le rapport final sur le RDRS et également le rapport en vue d'établir des améliorations politiques par rapport à l'expérience pilote du RDRS.

Nous apprécions la reconnaissance du GAC. Et, si nous n'adoptons pas ces 18 recommandations comme un tout, alors nous nous en remettons à la section neuf des statuts qui permet à l'équipe de la GNSO de revenir et d'apporter des modifications mineures avant que nous ne l'adoption.

Veuillez noter que c'est le même processus que celui des recommandations sur les procédures ultérieures. Donc, on suit la même voie, et c'est une voie qui a été couronnée de succès par le passé.

GREG DIBIASE

Merci Wes. Effectivement, la recommandation du SSAD est en attente devant le conseil d'administration et dans le cadre de l'examen de ces recommandations, on a fait ce projet pilote RDRS pour voir ou pour juger de l'efficacité d'un système centralisé. Donc, ce test a été fait, ça a duré deux ans. Il y a eu un groupe de travail qui s'est penché sur les enseignements tirés de ce test RDRS.

On a élaboré un rapport pour voir quelles sont les améliorations à apporter par rapport au SSAD.

Donc il y a des recommandations par rapport à un système décentralisé. On envoie cela de retour au conseil pour dire voilà, il y a tels enseignements qui ont été tirés par rapport au RDRS. Il y a également cette analyse d'alignement. Revenez, s'il vous plaît, vers nous avec des recommandations supplémentaires sur la base des recommandations initiales, et ensuite le conseil d'administration votera sur ces recommandations supplémentaires.

Je pense que le GAC a noté que le RDRS, parce qu'il ne s'agissait pas d'une politique, n'était pas obligatoire pour les parties contractantes. Toutefois, lorsque les recommandations SSAD vont être envoyées au conseil d'administration, il s'agira de politiques de consensus. Donc, le conseil d'administration va voter pour approuver ces recommandations, comme pour toute politique de consensus elles seront contraignantes pour les bureaux d'enregistrement comme pour les opérateurs d'enregistrement.

NICOLAS CABALLERO

Merci, merci Greg. Effectivement, nous sommes d'accord, c'est la meilleure issue. Donc bien sûr, corrigez-moi si je me trompe, chers collègues du GAC. Très bien, alors je vais faire une pause pour voir s'il y a. Oui, j'ai une main levée de l'Inde. Allez-y Sushil.

SUSHIL PAL

Merci d'avoir précisé, ça pourrait aider si vous pouviez nous expliquer un petit peu quel est le calendrier envisagé ici. Parce que ça ne va pas être un nouveau départ du point de vue de la procédure, n'est ce pas? On ne recommence pas à zéro. Est-ce que vous pourriez nous donner un peu plus de détails à ce niveau-là?

WES HARDAKER

Oui, merci beaucoup de cette question. Alors un calendrier, on n'est pas tous d'accord. Tout le monde comprend que ça n'est pas quelque chose qui peut s'étendre trop longtemps dans le temps. Le conseil de la GNSO a publiquement déclaré sous différentes formes, que c'est une question de mois. Je n'ai pas un calendrier spécifique parce qu'on ne me l'a pas donné, mais d'après toutes les discussions que Greg et moi-même avons eu cette semaine. Il semblerait que quelque chose d'accélérer serait bénéfique pour toute la communauté.

GREG DIBIASE

Oui, j'ajouterai que le conseil va faire des recommandations supplémentaires, donc on ne commence pas de zéro. C'est sur la base des recommandations existantes qu'ils vont modifier ces recommandations. Et donc, il ne démarre pas de zéro. C'est la raison pour laquelle nous sommes assez optimistes par rapport au fait que ça va être un processus assez efficace.

-
- NICOLAS CABALLERO Merci Greg, merci Wes. D'autres demandes d'intervention avant que nous n'avancions? J'ai une main levée des États-Unis. Allez-y Owen.
- OWEN FLETCHER Owen Fletcher, membre suppléant du GAC pour les États-Unis au micro. Je me demandais quand et comment le conseil d'administration va assurer un suivi par rapport aux progrès effectués par le conseil sur les recommandations supplémentaires?
- WES HARDAKER Nous avons un représentant au sein du comité permanent pour assurer ce suivi et il nous fera des mises à jour régulières. Peut-être que Greg va pouvoir vous donner plus de détails.
- GREG DIBIASE Oui, je pense qu'il y aura une équipe de membres du conseil qui vont travailler là-dessus. Et je suppose que soit un membre du GAC fera office de liaison ou va nous donner des mises à jour régulières sur cette question.
- NICOLAS CABALLERO Merci Greg. Sushil, l'Inde, c'est bon? D'accord. Très bien. Passons à la suite pour le sujet 2B. Je vais donner la parole à l'Australie.

IAN SHELDON

Le GAC se réjouit de la finalisation des libellés sur la politique liée aux requêtes urgentes, y compris le calendrier, pour que les parties contractantes puissent répondre aux requêtes urgentes dans les 24 h. S'il n'y a pas de circonstances exceptionnelles, quand est-ce que le CA S'attend à adopter un libellé final pour cette politique relative au calendrier des requêtes urgentes?

WES HARDAKER

Merci. Alors, au vu de nombreuses discussions dans le cadre de l'ATRT, et bien le CA estime que ce calendrier a été finalisé, mais il y a un soutien public assez vaste pour intégrer l'authentification dans ces calendriers accélérés. Mais il y a eu des retours un peu mitigés quant au fait que ce calendrier s'aligne à l'objectif 18 ou s'il y a besoin de travaux politiques supplémentaires.

Il semble qu'il y ait un accord général au sein de la communauté, au sein du GAC et au sein des bureaux d'enregistrement, que l'authentification des autorités de répression est nécessaire pour soutenir la question des requêtes urgentes. Les membres du CA et le conseil de la GNSO ont eu une conversation fructueuse cette semaine, et il y a également deux semaines.

Dès lors, il apparaît que nous accomplissons un progrès substantiel et que nous allons pouvoir aligner l'authentification des autorités de répression et le calendrier des requêtes urgentes. Alors, cela dit, comme je l'ai dit il y a une minute, nous n'avons pas encore de calendrier exact. Ce que je peux dire, c'est que tous ceux à qui j'ai parlé conviennent du fait que cela ne peut attendre. Le conseil

d'administration de l'ICANN en a parlé avec l'organisation ICANN. Ils ont réfléchi à travailler sur ces deux problématiques en même temps afin qu'elles ne s'entravent pas l'une l'autre. Greg, tu veux ajouter quelque chose?

GREG DIBIASE

En quelques mots, sur la question relative à l'adoption du libellé, le CA a déjà adopté cette recommandation. Le personnel finalise la période de 24 h et le conseil d'administration vient appuyer cette décision. Après tout cela, le personnel de l'ICANN va publier ce libellé sur les 24 h aussi rapidement que possible.

NICOLAS CABALLERO

Merci Greg. Passons à la planche suivante. Pourquoi ne pas traiter ces deux points ensemble? La planche 12, Gulten s'il te plaît!

IAN SHELDON

Le GAC appuie les travaux actuels du groupe de travail sur la sécurité publique, qui cherchent à élaborer des mécanismes d'authentification des autorités de répression. Le groupe de praticiens de l'authentification des autorités de répression organisée par le PSWG est ouvert aux participants intéressés. L'objectif de ce groupe est de fournir des mécanismes par le biais de prestataires de services d'identité ou potentiels prestataires aux agences de répression pour s'authentifier auprès des services opérés par l'ICANN tels que le RDRS.

Alors question, le CA a indiqué à l'ICANN 84, qu'il envisageait une intégration des mécanismes d'authentification dans le RDRS sans PDP. Le CA peut-il évoquer cela plus en détail?

GREG DIBIASE

Le calendrier est fixé et à partir de là, il manque deux pièces de puzzle. Il y a le libellé de l'article 18 qui ne fait pas référence à ce mécanisme d'authentification. Donc, nous travaillons avec le conseil de la GNSO pour qu'il fournisse des recommandations de mise en œuvre qui pourraient évoquer cela. Ou alors, on pourrait avoir une recommandation supplémentaire très étroite pour ajouter ce libellé. Donc, habituellement, on peut simplement peaufiner le libellé, mais on doit être vraiment très, très étroit ici.

Puis il y a la finalisation du mécanisme d'authentification. C'est un peu plus incertain, mais on va se concentrer sur cela. Kurtis l'a dit dans son discours d'ouverture, nous collaborons étroitement avec les autorités de répression et nous tentons d'approcher la conclusion, ce qui nous permettrait d'opérationnaliser cette recommandation.

NICOLAS CABALLERO

Merci Greg, Il y a une demande de parole de la Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO

Nous sommes ravis de constater que les travaux sur le calendrier. Et, notamment pour ce qui est des requêtes urgentes. Nous

sommes ravis que cela fasse partie du RDRS. Nous pensons qu'il y a eu beaucoup de travaux de différentes parties impliquées le GNSO, le CA, le GAC et l'équipe de révision de la mise en œuvre, et le résultat est satisfaisant.

Le deuxième volet, c'est qu'il importe que la politique soit efficace. Cela doit être possible de mettre tout cela en œuvre. Nous nous réjouissons de voir tout cela porter ses fruits et peut-être qu'un changement de la recommandation 18 pour évoquer le mécanisme d'authentification serait le bienvenu, afin de vraiment pouvoir finaliser tout cela. Nous nous réjouissons à nouveau.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Commission européenne. Tu n'as pas de question particulière Gemma, n'est-ce pas?

GEMMA CAROLILLO

Non Nico, je n'ai pas de question. Je voulais simplement mettre en exergue un élément important.

NICOLAS CABALLERO

Merci Gemma. L'Inde.

SUSHIL PAL

On va se prononcer sur le calendrier des 24 h prochainement, mais est-ce que cela va demeurer exploitable? Car pour l'instant, il n'y a pas de mécanisme d'authentification qui a été formalisé. Greg a dit que ça pourrait se faire par le biais de la mise en œuvre ou par le

biais d'une recommandation supplémentaire. Quelle serait l'approche la plus rapide?

GREG DIBIASE

Le plus rapide serait que la GNSO nous envoie une lettre disant que c'est une question à traiter lors de la mise en œuvre, mais nous pensons qu'une recommandation supplémentaire pourrait être faite en parallèle des travaux du SSAD sur cette politique. Ce serait l'approche la plus lente, mais nous pensons que si cette recommandation supplémentaire est bien ciblée, cela peut aller rapidement.

SUSHIL PAL

Donc, on parle de recommandations supplémentaires des travaux du SSAD ou alors il s'agit de faire ça sur la marge pour avancer plus rapidement?

GREG DIBIASE

Nous pensons que le conseil de la GNSO va sans doute prendre la voie d'une recommandation supplémentaire au SSAD.

NICOLAS CABALLERO

Les Etats-Unis.

SUSAN CHALMERS

Le GAC a défendu ce calendrier des 24 h depuis un moment, et nous saluons le fait que le CA a confirmé que cela sera une politique finale.

INDE

Pour les requêtes transfrontalières, il faut des traités d'entraide juridique, n'est-ce pas? Pour les requêtes transfrontalières, est-ce qu'on a besoin d'entre-aide juridique?

WES HARDAKER

La difficulté de l'authentification des autorités de répression, c'est que l'authentification vous dit simplement qui est l'agence. En revanche, on ne sait pas si l'agent a le droit de consulter cette information. Et ça, c'est une question qui peut être traitée par la juridiction. L'ICANN ne peut pas autoriser des réponses transfrontalières. En tout cas, je ne suis pas un juriste, mais je pense que c'est la réponse. La décision d'autorisation est différente du mécanisme d'authentification que nous avons évoqué principalement aujourd'hui.

GREG DIBIASE

Il pourrait y avoir une demande urgente, transfrontalière, mais ce serait la responsabilité de la partie qui soumet la requête de décider s'ils peuvent répondre, s'ils peuvent donner l'autorisation.

NICOLAS CABALLERO

Alors, 2C, au vu des préoccupations actuelles quant à la période de quinze jours, post-enregistrement et sa vérification peut générer une lacune de sécurité. Cette question est à l'intersection de l'exactitude des données d'enregistrement et des travaux politiques sur l'utilisation malveillante du DNS. Comment est-ce que le CA a l'intention de se pencher sur cette question importante?

GREG DIBIASE

C'est un sujet qui a été identifié par l'équipe de cadrage de l'exactitude du conseil de la GNSO. Alors, il y a certaines équipes qui se penchent sur l'exactitude des données et qui ont été parfois piégées par un champ d'application un peu trop large. Ils se penchaient ensuite sur des sujets qui pouvaient être un peu plus ciblés, pour ensuite faire un travail d'élaboration des politiques. Donc là, le petit groupe a recommandé au conseil que les travaux sur l'exactitude et l'utilisation malveillante du DNS, car dans ce cas ils ont traité les deux sujets, pourraient éventuellement être repris dans d'autres travaux politiques à l'avenir.

Donc, cela a pu être ajouté au rapport sur l'utilisation malveillante du DNS qui a soumis quelques idées de PDP. Bon, le PDP va d'abord se concentrer sur le contrôle des noms de domaine associés et les enregistrements groupés après cela, ce sera les deux premiers PDP. Mais l'idée, la réflexion quant à un PDP, et bien elle est dans les tuyaux, donc peut être qu'elle sera reprise par le conseil après ces deux PDP que je viens de mentionner.

NICOLAS CABALLERO

Merci Greg, je vais m'arrêter et voir s'il y a des réactions en salle ou en ligne. L'Inde.

SUSHIL PAL

Merci Greg de cette clarification. On est passé de l'équipe exactitude à l'équipe utilisation malveillante du DNS. Je pense que l'on repousse l'échéance pour atteindre des résultats en la matière, mais étant donné que ça a une incidence sur le monde réel et qu'un petit changement du contrat peut avoir déjà un effet important sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, c'est un peu dommage, étant donné qu'il y a une politique sur les noms de domaine associés ou les sous noms de domaine, mais que les données ne sont pas exactes et que cela n'est pas utile.

Ne devrions-nous pas garantir l'exactitude dans un premier temps, puis nous pencher sur les noms de domaine associés? Oui, on a donné des conseils pour lancer le processus, mais à ce stade, il s'agissait d'une question complètement différente qui a été traitée par l'équipe sur l'exactitude et pas l'équipe sur l'utilisation malveillante du DNS. Mais, cela aurait pu être une priorité, ça ne l'était pas.

Donc, si vous avez tout ce processus, mais que les données sont inexactes, et bien vous n'aurez pas de solution. On a un délai de 24 h, mais on n'a pas d'éléments en place sur l'exactitude. Donc, voilà, je voulais porter cela à l'attention du CA. Peut-être que l'on pourrait

avoir un mécanisme pour servir l'intérêt plus large de la communauté. Merci.

GREG DIBIASE

Oui, merci. Je pense qu'on comprend bien ce que vous dites et votre point de vue. Donc, un rapport thématique avec les deux autres thématiques semble pouvoir être combinées, mais en même temps, on veut maintenir les PDP aussi efficaces que possible et essayer de ne pas faire en sorte qu'elles rentrent en conflit. Mais, je pense qu'on comprend bien l'urgence de cette question, et ça reste bien entendu une priorité urgente pour que le conseil s'y penche.

SUSHIL PAL

Est-ce que le PDP est la seule option possible ou il n'y a pas d'autres options?

GREG DIBIASE

Ça fait partie de l'accord des bureaux d'enregistrement. Donc une option, c'est l'amendement qui passe par le contrat entre l'ICANN et les bureaux d'enregistrement. Ça, c'est une autre option possible, mais encore, par le passé ça n'a pas beaucoup été utilisé. Il y a eu un amendement à ce contrat. Je sais, une situation où les parties contractantes ont proposé cette solution pour progresser.

SUSHIL PAL

Mais, est-ce que le conseil d'administration est disposé à transférer cette question à la Chambre des parties contractantes?

GREG DIBIASE

Non. Nous n'en avons pas encore parlé dans le détail.

TRIPTI SINHA

Pour ajouter à ce qu'a dit Greg, ce serait une approche descendante. On préférerait que la suggestion provienne des bureaux d'enregistrement eux-mêmes. Et effectivement, ça peut être une issue, mais si on a besoin d'une approche plus organique, on préférerait privilégier une autre option. Pour ne pas aller à l'encontre de notre modèle.

NICOLAS CABALLERO

Merci Tripti. Merci l'Inde. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention sur cette question? Non. Et on va parler maintenant des signalements d'utilisation malveillante obligatoire du DNS par les bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre. Ian.

IAN SHELDON

Merci Nico. Est-ce que le conseil d'administration va envisager la mise en place d'un cadre de signalement uniforme et obligatoire, demandant aux opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement de signaler de manière régulière les plaintes d'abus de DNS reçues, les actions, entreprises et délais pour que l'ICANN explore plus avant la création d'un portail de signalement

maintenu par l'ICANN pour garantir la transparence, la comparabilité des données et l'application améliorée des obligations contractuelles.

TRIPTI SINHA

Merci.

JAMES GALVIN

Merci Tripti. Merci au GAC de la question. Il est important de reconnaître que nous sommes heureux que l'utilisation malveillante du DNS continue d'être une priorité, pour vous comme pour nous. Donc, nous partageons cette obligation et cet intérêt pour aller de l'avant.

Par rapport aux signalements, je pense qu'il est utile de souligner ici que le conseil d'administration est ouvert. La communauté commence déjà à avancer au niveau des questions liées à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Il y a un PDP actif et un autre à venir.

La requête particulière que vous faites ici fait partie de la liste des priorités incluses dans le rapport final sur l'atténuation de l'utilisation du DNS. Donc, bien entendu, le conseil d'administration est ouvert à ce que la communauté continue à avancer. Par rapport aux prochaines étapes à accomplir, et on s'attend à ce que la communauté continue à faire évoluer sa liste de priorités pour voir comment faire face à cette atténuation. Donc,

on espère que les choses vont continuer à se dérouler de la meilleure manière.

NICOLAS CABALLERO

Merci Jim et sachant qu'il nous reste encore onze minutes, je pose la question y a-t-il des réactions en ligne, en salle? Bien, si ce n'est pas le cas, nous passons à la thématique suivante Gouvernance du serveur racine.

Ça a été une thématique pour une discussion potentielle aujourd'hui. L'idée, c'était de savoir quel était le point de vue du conseil d'administration par rapport aux résultats attendus, par rapport à la gouvernance du serveur racine. Je ne sais pas si Tripti ou Kurtis, vous voulez donner votre point de vue là-dessus.

TRIPTI SINHA

Merci Nico de la question. Comme vous le savez, la gouvernance ou le groupe de travail sur la gouvernance du serveur racine nous a soumis un document, un modèle. Nous avons Christian Kaufmann qui travaille là-dessus.

CHRISTIAN KAUFMANN

Merci. Donc ça fait longtemps qu'on travaille à cela. Ça a commencé avec le RSSAC037, avec une série de critères dans le RSSAC058. La question est opportune parce que le CWG vient de publier un rapport il y a quelques semaines. Et c'est encore plus opportun parce que dans 35 minutes à peu près, il y a une séance

dans une autre salle qui va être faite là-dessus. Le président du CWG va présenter, d'ailleurs, ce rapport.

Ce que va faire le conseil d'administration, c'est se pencher sur ce rapport. C'est ce qu'on a été invité à faire. Donc, on va le faire et on va voir si les contributions des différentes parties prenantes ont été prises en considération. Et ensuite, si nous approuvons le rapport, alors nous allons passer à la prochaine étape, c'est-à-dire inclure la formation d'un conseil qui va être créé pour formuler des recommandations si besoin est, pour mettre en place la structure de la gouvernance. Donc, nous en sommes à un moment important ici, si je puis dire.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Christian. J'ai une main levée des Pays-Bas. Marco, allez-y.

MARCO HOGEWONING

Oui, Merci M. Kaufmann de vos explications claires et concises. Je me demande si, en attendant la mise en place de ce conseil, si le conseil d'administration a une idée du calendrier. Quand est-ce que vous pensez que cela va se produire, une fois que vous aurez approuvé ce rapport?

CHRISTIAN KAUFMANN

Là, je ne peux vous répondre que de manière très vague. Une fois qu'on aura approuvé le rapport, on procédera aussi vite que possible. Donc, il n'y a aucun motif pour lequel ce groupe ne

pourrait pas être constitué immédiatement. Donc, une fois que le rapport sera approuvé, le groupe sera créé.

NICOLAS CABALLERO

Merci Christian. Merci les Pays-Bas. On avance puisqu'il n'y a pas de demande d'intervention avant de lever la séance. Et j'ai du mal à croire qu'on ait eu le temps de couvrir toutes les questions sur lesquelles on devait se pencher aujourd'hui. C'est une bonne surprise. Je voulais m'assurer qu'on ait le temps d'aborder la séance Questions diverses. C'est le moment si vous avez des questions ou des doutes qui subsistent. L'UPU.

TRACY HACKSHAW

Tracy Hackshaw, UPU au micro. Je voulais noter qu'il y a un blogue du conseil d'administration concernant le programme de soutien aux candidats dont discute le GAC. Et nous reviendrons vers vous avec des observations là-dessus, tout en reconnaissant l'élargissement du nombre de candidats.

TRIPTI SINHA

Merci de l'avoir évoqué, et nous vous remercions de votre retour par avance.

NICOLAS CABALLERO

Très bien. Dernière opportunité pour intervenir sur ce point Questions diverses. Pas de mains levées, ni en ligne, ni en salle. Très bien. Nous pouvons lever la séance. Merci beaucoup. Kurtis, Tripti

et les membres du conseil d'administration de l'ICANN, vous êtes sûr que vous n'avez pas d'autres questions? Dernière chance. Merci beaucoup.

Nous levons la séance. Veuillez s'il vous plaît être de retour. Là, je m'adresse aux membres du GAC. Veuillez, s'il vous plaît, revenir à 16 h 30. Merci beaucoup. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]